

N/REF : 2/05/2025 14H39 C:263683 I:34926
V/REF : BDCE25915
V/Email reçu le Vendredi 02/05/2025 à 14H39

GERIMM

**27 BOULEVARD DES ALPES
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LE CEDRUS
89 AVENUE JEAN PERROT
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 19 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 89 JEAN PERROT - GRENOBLE - MR PHILBERT 06 52 40 66 90

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPER LE REGARD BORGNE SITUÉ DANS LES GARAGES DE LA
COPROPRIETE

Donneur d'ordre : M. G. DANTAS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/05/2025 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE
POMPAGE DES REGARDS
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 10,00%	27,06
TOTAL T.T.C.En EURO	297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN